

POÈTES
ET PROSATEURS
DE L'ANTIQUITÉ.

II.

AUSONE.

« Fors erit ut nostros manes sic adserat olim

« Exemplo cupiet qui pius esse meo.

(AUSONIUS *in professores*).

« Peut-être, à mon exemple, un poète à venir

« Versera sur ma tombe un pieux souvenir.

C'est en ces termes qu'Ausone, après avoir consacré, par un poème, la mémoire des professeurs qui l'avaient précédé dans la chaire municipale de Bordeaux, invoquait pour lui-même les souvenirs pieux de ses successeurs.

A travers quinze siècles, à travers les cris discordants des invasions qui passent et des sociétés qui s'écroulent, la modeste voix du poète-professeur est parvenue jusqu'à nous, et nous avons cru devoir répondre à son appel. Car, nous aussi, nous nous sommes assis dans la chaire d'Ausone, nous aussi nous avons habité la gracieuse cité des Bituriges, qui molle-